

le caractère bilingue du Collège militaire royal de Sant-Jean. Elles ont de plus l'intention de maintenir, de façon aussi précise que possible, le pourcentage de 60 p. 100 et 40 p. 100 respectivement des élèves de langue française et de langue anglaise.

De plus, je dois dire à la Chambre que la question de prolonger à 4 ans les cours actuels fait l'objet d'une étude suivie et très poussée. D'ailleurs, comme je le disais tantôt, j'ai l'intention de faire un rapport aussi complet que possible à la Chambre dans un avenir rapproché.

L'AGRICULTURE

QUESTION RELATIVE À LA DISTRIBUTION DU DÉPLIANT ARDA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Samuel Boulanger (Drummond-Arthabaska): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture. Pourrait-il nous dire quand il a distribué le dépliant ARDA, et s'il en a envoyé une copie à tous les députés?

(Traduction)

L'hon. Alvin Hamilton (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la distribution s'est faite sans plan prédéterminé. J'en ai fait tenir des exemplaires aux différents ministres de l'Agriculture au Canada et aux dirigeants des associations agricoles afin de leur aider à préparer les observations qu'ils auraient à me faire quand je les rencontrerai avant la deuxième lecture du bill. La plaquette explique que des exemplaires sont disponibles sur demande au ministère de l'Agriculture du Canada. Il est à noter que les demandes sont venues non seulement des associations agricoles, mais aussi des gouvernements provinciaux. Pour sa part, le gouvernement de la Saskatchewan en a demandé 2,500 exemplaires.

(Texte)

M. Boulanger: Monsieur l'Orateur, je dois dire au ministre que j'ai écrit il y a près de trois semaines afin de me procurer ce dépliant et que je n'ai pu réussir à l'obtenir jusqu'à maintenant.

Je désire, en outre, demander au ministre si ce dépliant a été publié en français.

(Traduction)

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Oui, il y aura une version française.

M. Frank Howard (Skeena): J'aimerais poser une question complémentaire. Le ministre peut-il nous dire si le projet de loi a été distribué de la même façon.

[L'hon. M. Sévigny.]

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Oui, monsieur l'Orateur, à ma lettre aux ministres de l'Agriculture des différentes provinces, j'ai joint une copie du projet de loi et une copie de la plaquette. Je leur ai demandé d'étudier cette documentation afin de s'en servir comme base de discussion lors de nos rencontres.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Le ministre peut-il nous dire à combien d'exemplaires a été tirée la plaquette?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Je ne sais pas, mais je tiendrai la question pour un préavis.

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): Puis-je poser une question supplémentaire? Le ministre peut-il dire à la Chambre combien ont coûté l'impression et la distribution de ces brochures?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Je suis heureux de considérer cette question comme un préavis.

(Texte)

LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

ACCÈS AU PORT DE MONTRÉAL INTERDIT AUX CITOYENS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): L'honorable député de Maisonneuve-Rosemont a soulevé, le 17 avril, la question de la suppression des restrictions imposées aux personnes qui se livrent à la pêche sur les quais du port de Montréal.

Le Conseil des ports nationaux m'informe que ses règlements interdisent à qui que ce soit de pénétrer sur sa propriété sans autorisation. Cette interdiction est nécessaire pour que les opérations portuaires puissent se poursuivre sans encombre et pour protéger le public contre les dangers auxquels il serait exposé dans les zones portuaires.

Le Conseil fait observer qu'il n'entend pas contrarier les désirs légitimes des pêcheurs, à condition que l'esprit des règlements soit observé.

(Traduction)

QUESTION AU SUJET D'UN DOSSIER

DÉPENSES DE PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN 1960

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Noël Dorion (secrétaire d'État): L'honorable député de Fort-William a demandé hier quand il recevrait la réponse à sa question n° 132, qui a été transformée en ordre de dépôt de documents le 22 mars. Les hauts fonctionnaires de mon ministère se sont mis en rapport avec les divers ministères qui